

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 51816 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 51/16; B65D 39/08**

(43) Date de publication :  
**31.05.2022**

---

(21) N° Dépôt :  
**51816**

(22) Date de Dépôt :  
**10.01.2019**

(30) Données de Priorité :  
**13.02.2018 DE 102018103137**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2019/050521 10.01.2019**

(71) Demandeur(s) :  
**Schütz GmbH & Co. KGaA, Schützstraße 12 56242 Selters (DE)**

(72) Inventeur(s) :  
**KLATT, Bernd**

(74) Mandataire :  
**SABA & CO.,TMP**

**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19700370.0**

---

(54) Titre : **FERMETURE À BOUCHON DE BONDE POURVUE D'UN ENSEMBLE SOUPAPE POUR CONTENANTS À BONDE**

(57) Abrégé : L'invention concerne une fermeture à bouchon de bonde pour des contenants à bonde, la fermeture comprenant un bouchon de bonde (10) pour un manchon (24) de bonde et un capuchon de scellement (11) destiné à fermer une cavité de bouchon formée dans le bouchon de bonde (10). Ladite cavité présente un espace de logement (19) destiné à loger un corps d'encastrement (20) qui est formé sur le capuchon de scellement (11) et qui est pourvu d'une partie saillante d'encliquetage (21) radiale. Dans un fond de la cavité de bouchon est disposé un ensemble soupape (49) pourvu d'un corps (50) de soupape, qui est disposé dans une ouverture de soupape d'une cavité de fond et qui est pourvu d'un couvercle (55) de soupape relié au bouchon de bonde (10). Le couvercle (55) de soupape est réalisé sous la forme d'un disque déformable élastiquement et, pour sa fixation, est logé entre la partie saillante d'encliquetage (21) du corps d'encastrement (20) et un bord de la cavité de fond.

18. Februar 2022

5

Schütz GmbH & Co. KGaA  
56242 SeltersSI/SCH-174-WO-EP  
Scu/ros

10

15

### Revendications

1. Fermeture de bouchon de bondon pour un fût à ouverture partielle, la  
20 fermeture de bouchon de bondon comprenant un bouchon de bondon  
(10) pour être disposé dans une tubulure de bondon (24) du fût à  
ouverture partielle et un capuchon de scellement (11) pour fermer  
une auge de bouchon (13) formée dans le bouchon de bondon (10), le  
bouchon de bondon (10) ayant des saillies de clé (15) qui sont  
25 espacées les unes des autres par des espaces intermédiaires (16), qui  
sont disposées sur une paroi intérieure (14) de l'auge de bouchon  
(13) et dont des surfaces intérieures (18) délimitent un espace de  
réception (19), et un moyen de soupape (49) étant disposé dans un  
fond (44) de l'auge de bouchon (13), ledit moyen de soupape (49)  
30 ayant un corps de soupape (50) qui est disposé dans une ouverture de  
soupape (51) d'une auge de fond (45), ledit corps de soupape (50)  
étant pourvu d'un couvercle de soupape (55, 60) qui est relié au  
bouchon de bondon (10) et qui est pourvu d'un moyen de ventilation  
(58, 64), le couvercle de soupape (55, 60) étant un disque  
35 élastiquement déformable qui a un diamètre  $d$  qui est plus petit qu'un  
diamètre  $D$  de l'espace de réception (19),  
caractérisée en ce que

l'espace de réception (19) sert à recevoir un corps (20) de mise en prise à élasticité de forme qui est formé sur le capuchon de scellement (11) et qui est pourvu d'une saillie de verrouillage (21) radiale, des éléments de contre-verrouillage (32) pour le verrouillage avec la saillie de verrouillage (21) du corps (20) de mise en prise sont pourvus dans l'auge de bouchon (13), lesdits éléments de contre-verrouillage (32) faisant saillie radialement vers l'intérieur sur la saillie de verrouillage (21) du corps (20) de mise en prise, et le couvercle de soupape (55, 60) est relié au bouchon de bondon (10) de manière qu'un bord circonférentiel (56, 65) du couvercle de soupape (55, 60), qui fait saillie radialement vers l'extérieur sur les éléments de contre-verrouillage (32), est reçu entre la saillie de verrouillage (21) du corps (20) de mise en prise et un bord d'auge (43) de l'auge de fond (45).

2. Fermeture de bouchon de bondon selon la revendication 1, caractérisée en ce que la liaison est une jonction par serrage de manière que le couvercle de soupape (55, 60) est reçu de manière axialement serrée entre la saillie de verrouillage (21) du corps (20) de mise en prise du capuchon de scellement (11) et le bord d'auge (43), ledit corps (20) de mise en prise étant logé de manière verrouillée dans l'auge de bouchon (13).

3. Fermeture de bouchon de bondon selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que les saillies de clé (15) sont reliées les unes aux autres par des plates-formes (39) d'espace intermédiaire dans la zone des espaces intermédiaires (16) de manière que des surfaces avant (38) des plates-formes (39) d'espace intermédiaire, qui sont orientées radialement vers l'intérieur, et des parties de surface (36) inférieures des surfaces intérieures (18) des saillies de clé (15), qui sont

adjacentes au bord d'auge (43), forment conjointement une enceinte (35) qui radialement délimite le bord d'auge (43).

4. Fermeture de bouchon de bondon selon la revendication 3,  
caractérisée en ce que  
5 dans la zone des espaces intermédiaires (16), les éléments de contre-  
verrouillage (32) sont disposés sur les surfaces avant (38) des plates-  
formes (39) d'espace intermédiaire.
  
5. Fermeture de bouchon de bondon selon la revendication 4,  
caractérisée en ce que  
10 lorsque le couvercle de soupape (55, 60) est introduit dans l'auge de  
bouchon (13), les surfaces intérieures (18) des saillies de clé (15) et  
les surfaces avant (38) des plates-formes (39) d'espace intermédiaire  
forment une surface de guidage continue de manière que les surfaces  
intérieures (18) et les surfaces avant (38) forment des surfaces de  
15 guidage pour guider axialement le bord circonférentiel (56, 65) du  
couvercle de soupape (55, 60) jusqu'à ce que le couvercle de soupape  
(55, 60) vienne en contact avec le bord d'auge (43).
  
6. Fermeture de bouchon de bondon selon l'une quelconque des  
revendications précédentes,  
20 caractérisée en ce que  
le couvercle de soupape (55) est un disque de recouvrement dont la  
surface (59), hormis une ouverture de ventilation pour former le  
moyen de ventilation (58), est fermée.
  
7. Fermeture de bouchon de bondon selon l'une quelconque des  
25 revendications 1 à 5,  
caractérisée en ce que  
le couvercle de soupape (60) est un disque de recouvrement ayant  
une surface (61) fermée et un moyen d'écartement pour former le

moyen de ventilation (64) comme fente de ventilation, le moyen d'écartement étant formé sur un côté inférieur du disque de recouvrement ou sur le bord d'auge (43).